

Qu'est-ce que CH(s)OSE ?

Création et composition de l'association

Né en janvier 2011, le Collectif Handicaps et Sexualités Ose – CH(s)OSE – fédère des personnes morales (AFM Téléthon, APF France handicap, GIHP) et physiques (personnes en situation de handicap, professionnels, etc...) afin de militer en faveur d'**un accès effectif à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap**, notamment à travers la création de services d'accompagnement à la vie sexuelle.

Notre analyse

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la **santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie** dans leur ensemble avec « *une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence.* ». La convention internationale relative aux droits des personnes en situation de handicap appelle de son côté à « *éliminer la discrimination à l'égard des personnes handicapées dans tout ce qui a trait au mariage, à la famille, à la fonction parentale et aux relations personnelles* ».

Or, force est de constater que pour certaines personnes en situation de handicap, les privations sexuelles, la discrimination et la stigmatisation de leur sexualité quelle qu'elle soit, l'inaccessibilité des services de santé sexuelle, le manque de solutions adaptées aboutissent à **une absence non choisie d'intimité, de vie affective et de sexualité**. Cette absence de reconnaissance peut générer de la souffrance, des difficultés à se construire et à développer une estime de soi, des tensions à l'intérieur des familles comme des établissements.

Pourtant, les personnes en situation de handicap sont des êtres sexuels. Elles n'en sont pas moins attirant.e.s et désirables. Elles doivent pouvoir pratiquer la sexualité de leur choix, y compris celle de ne pas en avoir. Il s'agit alors de les reconnaître comme sources potentielles et réciproques de plaisir et de les aider à **accéder à une vie relationnelle, intime et sexuelle selon leurs choix**. Cela peut passer, par exemple, par le recours à un tiers dans la découverte et pour l'exercice de sa sexualité, qu'il s'agisse de faciliter l'accès à l'autoérotisme ou à la relation corporelle avec son/sa partenaire (d'autant plus si ce/cette partenaire est également en situation de handicap). De notre point de vue, ce tiers : c'est l'assistant.e sexuel.le.

Nos demandes

Fort de cette analyse, CH(s)OSE milite et s'engage pour :

- changer les regards et les mentalités sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap en dépassant les préjugés moraux et les interdits culturels (fiche 5)
- faire reconnaître que l'accès à la vie affective et sexuelle relève des droits humains. (fiche 4)
- rendre effectif le droit des personnes en situation de handicap à vivre leur sexualité (fiches 3)
- créer des services d'accompagnement à la vie sexuelle qui offre un cadre réglementaire et éthique et une alternative respectueuse aux personnes concernées et à leurs proches. (fiche 3)